

From the Canadian Cattlemen's Association:

Mr. C. A. Gracey, Manager;

Mr. S. Brown, 1st Vice-President;

Mr. J. Boyd, 2nd Vice-President.

The Commission of Inquiry into the Marketing of Beef and Veal was appointed by the Federal government in January 1975, at a time when prices to producers had fallen drastically and production costs had risen even more dramatically. Both producers and consumers were critical of the marketing system. However, since the submission of the Commission's report in April 1976, the conditions described have not ameliorated, indeed the prices of feeders steers and slaughter cattle fell again to lower levels than those which occurred at the time the Commission was appointed. National average prices and cash costs published recently by Agriculture Canada for cow-calf and slaughter cattle enterprises indicate that the cost-price squeeze intensified in 1976. The margin between average prices and cash costs for slaughter cattle decreased from \$3.73 in 1975 to \$1.87 in 1976. In cow-calf enterprises, the margin fell from \$0.72 in 1975 to a deficit of \$1.21 in 1976. Although an apparent upturn in the market situation is now becoming evident from rising prices coupled with the lower cattle inventory and slaughter, conditions in the industry remain serious and require the continuing attention of the government and your Committee.

The report of the Commission of Inquiry is a worthwhile study which brings together for the first time in Canada comprehensive information on the marketing system for beef and veal. It provides an excellent documentation of the entire system as it exists today from the production through the various marketing processes to the merchandising and retailing of the product. In view of the continuing economic plight of beef producers, and the wide implication of this report and its publication, your Committee felt it necessary to devote certain Committee time to the study of this report and to give an opinion on the report and its recommendations, and the action which has and should be taken thereon. Consequently, your Committee requested the reference of, and reviewed the report of the "Commission of Inquiry into the Marketing of Beef and Veal, 1976" and has unanimously agreed with several recommendations made by the Commission.

There is unanimous agreement with the Commission's rejection of the principle of regulated domestic production for beef and veal which is interpreted as the control of production or supply by means of quotas. Consideration of other forms of producer marketing organization is not excluded by this recommendation.

There is an apparent movement of the industry towards the processing of beef by the packing houses to at least the sub-primal stage, and boxing thereof at the point of slaughter. The Committee desires to move away from freight rebates paid by packers to wholesalers such as in Montreal and Toronto, and towards an f.o.b. pricing mechanism. Your Com-

De l'Association canadienne des éleveurs de bétail:

M. C. A. Gracey, administrateur;

M. S. Brown, 1^{er} vice-président;

M. J. Boyd, 2^e vice-président.

La Commission d'enquête sur la mise en marché du bœuf et du veau a été constituée par le gouvernement fédéral en janvier 1975, à une époque où les prix payés aux producteurs avaient accusé une diminution sérieuse alors que les coûts de production avaient augmenté encore plus sérieusement. Producteurs et consommateurs critiquaient le système de mise en marché. Toutefois, depuis le dépôt du rapport de la Commission en avril 1976, la situation décrite ne s'est pas améliorée et, en fait, le prix des bouvillons mi-gras d'emboche et des bovins d'abattage est à nouveau tombé à des niveaux plus bas que ceux qui existaient au moment de la création de la Commission. Le prix moyen national et les coûts relatifs aux entreprises de naissance et d'abattage qu'Agriculture Canada a récemment publiés indiquent que la marge entre les coûts et les prix est devenue encore plus étroite en 1976. L'écart qui séparait les prix moyens et les coûts de production des bovins d'abattage a diminué, passant de \$3.73 en 1975 à \$1.87 en 1976. Pour ce qui est des entreprises de naissance, l'écart est passé de \$0.72 en 1975 à un déficit de \$1.21 en 1976. Bien que l'augmentation des prix et la réduction des réserves de bovins et des opérations d'abattage rendent évident l'amélioration apparente de la situation du marché. Les conditions prévalant dans cette industrie restent graves et nécessitent une attention continuelle du gouvernement et de votre Comité.

Le rapport de la Commission d'enquête est une étude utile qui, pour la première fois au Canada, rassemble des renseignements très complets sur le système de mise en marché du bœuf et du veau. Il constitue une documentation très détaillée sur toutes les facettes du système actuel, depuis la production jusqu'à la transformation et la vente au détail de la viande, sans oublier les diverses méthodes de mise en marché. Étant donné la situation économique dans laquelle se trouvent les producteurs de bœuf, et les répercussions de la publication de ce rapport, votre Comité a pensé consacrer une partie de son temps à l'étudier afin de donner son avis sur ce rapport et ses recommandations ainsi que sur les mesures qui ont été et doivent être prises à ce sujet. Par conséquent, votre Comité a demandé que lui soit soumis le rapport de la Commission d'enquête sur la mise en marché du bœuf et du veau, pour 1976, l'a étudié et accepté à l'unanimité plusieurs recommandations de la Commission.

Votre Comité a approuvé à l'unanimité le rejet par la Commission du principe d'une réglementation de la production nationale de bœuf et de veau, si cette réglementation prend la forme d'un contingentement de la production. Cette recommandation n'exclut cependant pas la possibilité d'étudier d'autres types d'organismes de commercialisation pour les producteurs.

L'industrie semble vouloir s'orienter vers un conditionnement du bœuf par les maisons de salaison au moins jusqu'aux coupes de deuxième catégorie et une mise en boîte au point d'abattage. Votre Comité souhaite voir abandonner les ristournes de fret versées par les maisons de salaison aux grossistes comme, par exemple, à Montréal et Toronto, pour passer à un